



## Compte-rendu du Conseil Restreint de l'Ecole doctorale DGEP du 22 mars 2019 : pré-sélection des sujets pour les contrats Isite.

Présents : Karine Brisset, Francois Cochard, Christelle Coutant-Lapalus, Patrick Charlot, Philippe Desbrières, Evelyne Poincelot.

Procuration : Régis Vabres a donné sa procuration à Patrick Charlot, Rachel Guillain a donné sa procuration à Christelle Coutant-Lapalus, Angèle Renaud a donné sa procuration à Philippe Desbrières.

Excusé : Stéphane Blancard, Clotilde Fortier

Philippe Desbrières rappelle les conditions s'attribution des contrats : à l'issue des pré-sélections par l'ED DGEP, les sujets retenus seront envoyés à des évaluateurs externes. Chaque ED retient deux sujets pour évaluation externe. A l'issue des évaluations externes, seuls trois sujets seront retenus pour les auditions. Le jury de pré-sélection des sujets et d'audition des candidats est constitué des directeurs et directeurs adjoints des ED, ainsi que du directeur du collège doctoral.

3 projets sont présentés : deux du CESEAR (respectivement portés par Julie Le Gallo – codirection CESAER ; et Stéphane Blancard – co-direction CESAER) et un du CRESE (porté par Sylvain Béal – co-tutelle internationale).

Il est constaté que le sujet proposé par Julie Le Gallo est identique à celui qui a été soumis en AAP Région.

Proposition de vote : Il est décidé de voter projet par projet.

Projet CESAER Julie Le Gallo : 2 voix pour et 7 abstentions.

Projet CESEAR Stéphane Blancard : 7 voix pour et 2 abstentions.

Projet CRESE Sylvain Béal : 6 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre.

A l'issue du vote, il est décidé de proposer les sujets de Stéphane Blancard et de Sylvain Béal aux ED SHS pour évaluation externe.